



**LA MUNICIPALITE, LE CONSEIL COMMUNAL &  
LE PERSONNEL DE LA COMMUNE DE L'ISLE**

Ont le profond regret de faire part du décès subit de

**Monsieur Jean-Louis BAPST**

*Vice-Syndic*

*Ancien Président du Conseil communal*

Ils expriment à leur famille et à leurs proches leurs sincères condoléances et leur profonde sympathie